

Le 29 avril 2026  
DBU134/2025–2026

## Candidatures à la banque de présidences d'assemblée parlementaire

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Gary Fenn, secrétaire général adjoint par intérim – Services professionnels

### Pour action

L'Exécutif provincial est à la recherche de candidatures de membres intéressés à faire partie de la Banque de présidences d'assemblée parlementaire d'OSSTF/FEESO.

Les présidences d'assemblée qui figurent à la Banque de présidences d'assemblée parlementaire d'OSSTF/FEESO aident à la présidence de réunions provinciales comme les réunions du Conseil provincial et la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale (RAAP), en plus de présider les assemblées générales annuelles (AGA) et d'autres réunions locales.

### Responsabilités des membres de la Banque de présidences d'assemblée :

- Participer à toute la formation assignée.
- Préparation menant à la présidence des réunions du Conseil provincial, de la RAAP et (ou) des AGA d'unité de négociation ou de district, lorsque celles-ci vous sont assignées.
- Déplacement (payé par le Bureau provincial) dans la province, lorsque nécessaire.
- Les présidences d'assemblée devraient être disponibles pour présider au moins deux (2) AGA d'unité de négociation ou de district, au printemps de chaque année scolaire.
- Assister aux réunions du Comité directeur pour les réunions du Conseil provincial et de la RAAP, lorsque celles-ci vous sont assignées.
- Servir de mentor à d'autres présidences d'assemblée, à titre formel ou informel, selon ce qui convient.
- Travailler en collaboration avec le Comité directeur et les membres de l'équipe des présidences d'assemblée à la préparation de réunions qui portent sur l'analyse et la délibération de questions parlementaires.

**Remarque :** Les présidences d'assemblée doivent être en mesure d'obtenir un temps de libération (payé par le Bureau provincial) de leur unité de négociation et (ou) district pour assister aux réunions et participer à la formation.

## Qualifications :

- Un intérêt et des connaissances relativement aux Statuts de modification, au Règlement 1, aux Statuts et Règles, aux Politiques et Procédures internes et aux Politiques externes d'OSSTF/FEESO ainsi que les statuts et règles/règlements d'unités de négociation et de district locaux.
- Expérience dans la présidence de réunions dans le lieu de travail, l'unité de négociation et (ou) dans la communauté.
- Réussite au cours sur la procédure parlementaire. Les ateliers suivants de l'Académie de formation syndicale sont un atout, sans être obligatoires : *Constitutions 101/Statuts 101*, *Chairing Effective Meetings/Présider des réunions efficaces*; *Meetings, Motions, Minutes/Réunions, résolutions, procès-verbaux*.
- La capacité de présider des réunions en français est un atout, mais non une exigence.
- La participation à un comité local des statuts ou à un comité directeur est un atout, mais non une exigence.
- La disponibilité et la volonté de présider des réunions locales, entre les réunions provinciales, constituent des atouts.

Les candidates et les candidats sélectionnés devront compléter un cours de procédures parlementaires, s'ils ne l'ont pas déjà fait (payé par le Bureau provincial). Les membres de la Banque de présidences d'assemblée sont nommés par l'Exécutif provincial pour un mandat de trois ans, avec possibilité de renouvellement et peuvent être démis par l'Exécutif provincial.

La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) est dévouée à l'équité, à la lutte contre le racisme et à la lutte contre l'oppression, tout en protégeant et en améliorant l'éducation financée à même les deniers publics. OSSTF/FEESO apprécie la participation des membres ayant différentes expériences vécues. Nous cherchons activement et accueillons les mises en candidature des membres des Premières Nations, Métis et Inuits et (ou) de groupes à la recherche d'équité. L'auto-identification est volontaire. Si vous choisissez de vous auto-identifier, veuillez remplir le Formulaire d'auto-identification ci-joint et l'inclure à votre mise en candidature.

La date limite pour les mises en candidature est **le 21 mai 2026, à 16 h**. Les candidates et candidats intéressés doivent soumettre le formulaire de mise en candidature inclus dans l'Annexe A de la présente note DBU, à [Peter.Bates@osstf.ca](mailto:Peter.Bates@osstf.ca).

PB/yb cope 343 /jg cope 343